

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant ou via Internet. (planète permis)

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogue et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

La formation pratique

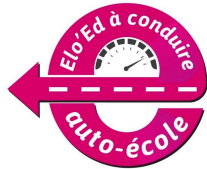
La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;



- l'auto-évaluation.

PROGRAMME DE FORMATION

REMC

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

B - AAC - CS

Auto-école
Eb'ed à Conduire
 Numéro d'agrément
E 23 076 0011 0
 Responsable pédagogique
EDWIGE PROBIN

COMPÉTENCE 1

MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demitour en sécurité.

COMPÉTENCE 2

APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en crneau.

COMPÉTENCE 3

CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation interfile des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, etc.

COMPÉTENCE 4

PATRIQUER UNE CONDUITE AUTONOME SÛRE ET ÉCONOMIQUE

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

Arrêtés du 29 juillet 2013 / 19 janvier 2016

PLANÈTE PERMIS

PROGRAMME DE FORMATION

REMC

Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

Auto-école
Eb'ed à Conduire
 Numéro d'agrément
E 23 076 0011 0
 Responsable pédagogique
EDWIGE PROBIN

COMPÉTENCE 1

ASSUMER PERSONNELLEMENT SES RESPONSABILITÉS CITOYENNES, JURIDIQUES ET SOCIALES

Obligations administratives ou civiles concernant la conduite automobile • Sanctions administratives et pénales en lien avec la circulation et la sécurité routière • Évolutions réglementaires et rôle du système contrainte-sanction pour la sécurité • Assurances • Compréhension de la nécessité d'acquiescer un niveau de conduite limitant les risques • Différentes étapes du programme éducatif et de formation analytique et pragmatique de progression • Approche des comportements afin d'améliorer ses compétences de conducteur • Concept de l'autonomie et de la prise de décision dans l'apprentissage de la conduite automobile • Intérêts d'une période de conduite accompagnée pour développer l'autonomie • Bénéfices de l'expérimentation de la conduite autonome dans l'apprentissage • Facteurs de risques spécifiques chez les conducteurs novices, notamment en relation avec les caractéristiques de la personne, l'impénétrance et les difficultés de compréhension des situations de conduite • Comprendre que la construction de l'expérience post-permis tirera bénéfice d'une formation initiale basée sur la compréhension des risques • Apports de l'expérience dans l'apprentissage et la maîtrise des risques de l'autonomie de sa conduite • Théories du risque (théorèmes du risque, modèle du risque zéro, modèle de l'échec) • Approches représentatives de la conduite de la formation et de l'examen du permis de conduire • Rôle et fonction de l'examen du permis de conduire en termes de sécurité routière • Matrice GDE (analyse et autoévaluation de ses compétences à manipuler et à gérer son déplacement, son déplacement et de sa personnalité de conducteur) • Variabilité du comportement en fonction de la situation et de l'évaluation de ses capacités • Analyse et autoévaluation de ses limites perceptives, analytiques et sensorimotrices surs et citoyennes (notion de performances, d'autonomie, de respect des règles, etc.) • Notion des marges de sécurité dans la conduite automobile (stratégies d'observation, de prospective et d'analyse des situations de conduite) • Concept du phénomène automobile en France • Impact économique de la voiture sur le budget des personnes

COMPÉTENCE 2

UTILISER UN VÉHICULE À MOTEUR RATIONNELLEMENT ET EN SÉCURITÉ

Prendre et quitter le véhicule • Installation au poste de conduite • Commandes et prise en compte des documents obligatoires et utiles • Caractéristiques principales du véhicule et notice d'utilisation • Fonction et manipulation des commandes, accessoires et systèmes de sécurité du véhicule • Adaptation continue aux exigences de la circulation pour ne pas gêner et ne pas surprendre • Notions de temps de réaction • Importance et déficiences des fonctions perceptives • Influence des passagers, du chargement et du remorquage sur la conduite • Rôle des pneumatiques • Rôle et contrôles du système de freinage • Défaillances éventuelles du freinage et des différents organes annexes • Aspects techniques et dynamiques d'un véhicule et évolutions • Autres évolutions de la technologie automobile • Aspect du rôle de l'ingénierie routière dans l'amélioration de l'infrastructure et de l'environnement

COMPÉTENCE 3

PRÉPARER SES TRAJETS ET CONDUIRE LE VÉHICULE DE FACON AUTONOME DANS LES SITUATIONS DE CIRCULATION SIMPLES OU COMPLEXES

Réglementation relative à la conduite • Difficultés liées à l'application des règles de circulation pour partager la route • Adaptation de la vitesse et du trajet liés à la vitesse en circulation • Positionnement sur la chaussée • Distances et espacements pour ne pas gêner ni surprendre • Variétés, complexités et risques des interactions avec les autres usagers et anticiper la sécurité • Communiquer avec les autres usagers et anticiper la sécurité • Positionnement sur la chaussée • Distances et espacements, notamment lors de l'arrêt et du stationnement • Évaluation en circulation des risques lors des différentes manœuvres, notamment lors de l'arrêt et du stationnement • Évaluation en circulation des risques lors de la conduite sur route • Évaluation en circulation des risques lors de l'insertion et de la conduite sur les voies rapides et l'autoroute • Évaluation en circulation des risques lors des changements d'environnement, plus particulièrement après avoir circulé sur une voie rapide et l'infrastructure et la respecter • Organisation de son déplacement en fonction de l'évaluation de ses capacités et des limites • Prendre conscience des contraintes sociales particulières pouvant affecter les décisions et les choix des conducteurs (rôle de la publicité, impact des crises économiques, prix des carburants, conduite professionnelle, etc.) • Prendre conscience des risques liés à l'habitude (trajets habituels, automatisme, etc.) • Prendre conscience des contraintes particulières liées à la politique pouvant affecter les décisions et les choix des conducteurs (préservation de l'environnement, rapport à la sécurité routière, etc.)

COMPÉTENCE 4

PRENDRE EN COMPTE LES FACTEURS ENTRAÎNANT UNE DÉGRADATION DU SYSTÈME HOMME-VÉHICULE-ENVIRONNEMENT, PRENDRE LES DÉCISIONS QUI PERMETTENT D'Y FAIRE FACE, METTRE EN ŒUVRE LES MESURES PRÉVENTIVES

Comprendre que l'éducation du conducteur est un processus de longue durée qui va de l'âge scolaire jusqu'à l'après-permis • Comprendre la politique d'éducation routière en France au travers du programme éducatif mis en place en Europe • Comprendre les effets de la consommation de produits psychoactifs (alcool, drogues, médicaments) et leur influence sur la conduite, sur la perception du risque et sur les accidents • Prendre conscience des moyens d'orienter les modèles de dépistage et de mesure des différents produits psychoactifs • Prendre conscience de l'influence des habitudes et des pratiques sociales pour entrer la conduite sous l'influence de produits psychoactifs • Comprendre les modèles de dépistage et de mesure des différents produits psychoactifs • Prendre conscience de l'influence de la conduite sur la perception du risque et sur les accidents • Comprendre les facteurs qui influencent le niveau de vigilance • Comprendre les liens entre les différents infractions, les prises de risque et les accidents à partir de l'analyse des situations • Comprendre comment les facteurs psychologiques et sociaux peuvent contribuer à construire des facteurs de risques des conducteurs • Prendre conscience des facteurs de risques spécifiques liés aux objectifs du déplacement pour analyser en circulation • Comprendre en situation comment réagir en cas de panne, notamment pour réduire les risques d'accident • Comprendre le déroulement de situations réelles d'accident et comprendre la situation comment réagir face à un accident et comprendre pour pouvoir anticiper ou réagir en circulation • Comprendre les comportements à adopter face à une victime d'accident • Prendre conscience de la nécessité d'assister les personnes en danger • Utiliser à bon escient les éléments permettant de réduire les risques lors de conditions atmosphériques dégradées, de mauvaise visibilité ou de conduite de nuit • Comprendre comment réagir face à des situations inhabituelles ou dégradées • Comprendre qu'environner une situation évaluée comme dangereuse est plus pertinent que de s'y confronter • Comprendre et observer en circulation les effets de la manière de conduire sur la consommation de carburant, les émissions polluantes, les niveaux sonores et la sécurité

Arrêté du 13 mai 2013

PLANÈTE PERMIS



HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

Les cours théoriques sont programmés :

Mercredi 17h/18h

Samedi 13h30/14h30.

Tous les thèmes de l'ETG sont abordés.

Les cours en salle sont animés par Elodie ou Edwige.



DÉROULEMENT À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

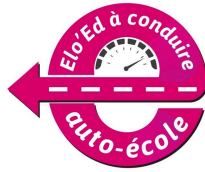
Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.



Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

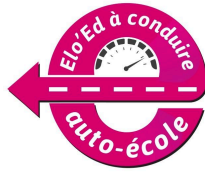
Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve. À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille. (ici profiler)



PARCOURS DE FORMATION

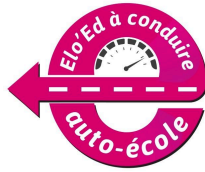
Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation. Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant. La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Les cours sont dispensés le mercredi de 17h à 18h ainsi que le samedi de 13h30 à 14h30.

COURS PROPOSÉS ET VÉRIFICATIONS DES ACQUIS PAR LE BIAIS DU LIVRET D APPRENTISSAGE DU REMC :

- **ALCOOL/ VITESSE/DROGUES**
- **SECOURISME COMPORTEMENT EN CAS D ACCIDENT**
- **RÔLE ET IMPORTANCE DU PARTAGE DE L'ESPACE SOCIAL ROUTIER**



Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance et de la progressivité. Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit

Les situations de conduite enseignées respectent la progression du REMC dans un environnement d'abord fluide et dégagé, ensuite avec le partage avec les autres usagers et les règles de circulation, pour enfin aborder une analyse systémique des états dégradés (exemple : situation de freinage d'urgence ou perte d'adhérence. De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.



LISTE DES ENSEIGNANTS

Elodie KOLODZIEJ

Catégorie d'autorisation : B

Qualification : Titre pro ECSR

Gérante

Edwige ROMAIN

Catégorie d'autorisation : B

Qualification : BEPECASER

Gérante



Processus pour gérer les réclamations

1- Identification du problème

ETAPE 1	<ul style="list-style-type: none">● Exposition des faits● Qui sont les acteurs des faits ?● De quels faits parlons nous précisément ?● Dans quel lieu est apparu le problème ?● Combien de cas sont concernés ?
ETAPE 2	<ul style="list-style-type: none">● Exposition des conséquences● Quelles en sont les conséquences ?● Pourquoi ces conséquences ?
ETAPE 3	<ul style="list-style-type: none">● Exposition de la situation satisfaisante voulu● Quelle est la situation satisfaisante souhaitée ?

2- Causes et solutions

ETAPE 4	<ul style="list-style-type: none">● Recherche des causes● Quelle est la cause première ?● Pourquoi ? (le pourquoi doit-être décliné 5 fois afin de ne pas s'arrêter sur la première cause proposée)
ETAPE 5	<ul style="list-style-type: none">● Recherche et mise en oeuvre de la solution● Quelles solutions peuvent être proposées ?● Quelles sont les solutions possibles ?● Comment mettre en oeuvre la solution ?● Mise en oeuvre de la solution
ETAPE 6	<ul style="list-style-type: none">● Mesurer l'efficacité de l'action corrective● Période d'observation● Investigation pour vérifier si le problème ne se reproduit pas